

SALLE DE COMITÉ No 436,

MARDI 15 juin 1926.

Le Comité spécial chargé de s'enquérir des richesses houillères du Canada et des questions connexes avait été convoqué pour trois heures. A 3 heures 10, le Président, M. Lapierre, informe les témoins que les membres du Comité sont retenus à la Chambre par une importante résolution qui y est à l'étude.

Sir Thomas Tait, un des témoins à interroger, ayant à partir pour Montréal avant que le Comité se réunisse, le Président lui permet de dicter sa déclaration au sténographe officiel. MM. Flemming et Cantley approuvent aussi ce moyen d'obtenir la déclaration de sir Thomas Tait. Il est convenu que le témoin signera un témoignage assermenté. (Voir le compte rendu des témoignages.)

Les membres du Comité ne sont pas revenus de la Chambre.

Témoins présents: MM. A.-J. Creighton, R.-H. McWilliams, George-B. Burchell et F.-C. Cornell, qui devaient rendre témoignage, sont avertis que le Comité se réunira le lendemain à 2 heures 30 de l'après-midi.

MERCREDI 16 juin 1926.

Le Comité se réunit à 2 heures 30 de l'après-midi, sous la présidence de M. Lapierre, président.

Membres présents: MM. Armstrong (Lambton), Bury, Cantley, Flemming, Howden, Lapierre, MacDonald (Cap-Breton-Sud) et Neill.

Sont aussi présents: MM. George-B. Burchell, administrateur-gérant de la *Bras d'Or Coal Mining Company*, l'honorable G.-S. Harrington, ministre, et Norman McKenzie, sous-ministre des Travaux publics et des Mines de la Nouvelle-Ecosse, F.-C. Cornell, gérant du transport, du Comité des provinces Maritimes à Moncton, A.-J. Creighton, marchand de charbon, et R.-H. McWilliams, carrier d'Owen-Sound, Ontario.

Le greffier donne lecture du procès-verbal de la dernière séance.

*Le procès-verbal est adopté.*

Sur motion de M. Howden on incorpore au compte rendu des témoignages des renseignements complétant le témoignage de M. Crombie, du *C.N.R.*, et un état des opérations de la *Intercolonial Coal Mining Company* de la Nouvelle-Ecosse, provenant de M. Maxwell, son gérant général.

Le Comité entend le témoignage assermenté de M. Burchell touchant les opérations de la *Bras d'Or Coal Mining Company*.

Au cours de sa déposition, le témoin produit un état, touchant les envois de charbon, les tarifs de transport, etc., qu'on ordonne de faire imprimer dans le compte rendu.

Le témoin se retire.

M. Cantley propose que M. Harrington, M. McKenzie et M. Cornell soient interrogés.

*La proposition est adoptée.*

L'honorable G.-S. Harrington et M. McKenzie sont appelés et assermentés. On les interroge sur la situation générale des charbonnages de la Nouvelle-Ecosse, sur les moyens de donner plus d'ampleur à leurs opérations, sur le transport et sur coopération du Gouvernement fédéral par mesures législatives.

Le témoin se retire.